

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# BILAN DE L'ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Paris, le lundi 24 octobre 2022

**Au cours du troisième trimestre 2022, la préfecture de Police a conforté son action résolue contre la délinquance dans l'agglomération parisienne, obtenant des résultats probants dans plusieurs domaines, dont notamment la lutte contre la drogue et les rodéos urbains.**

Priorité de la préfecture de Police, la lutte contre la drogue fait l'objet d'un « plan stupéfiants » et d'une attention toute particulière des forces de l'ordre. Les opérations de contrôle sont ainsi multipliées pour démanteler les points de deal répertoriés, avec des résultats encourageants.

Au total, le nombre de points de deal passe de **513 au troisième trimestre 2021 à 370 au troisième trimestre 2022, soit 143 points démantelés**. À Paris, le nombre de points passe de 66 à 54. Quant au nombre de trafiquants mis en cause, il a augmenté de 18 %, passant de 661 à 778, une hausse conséquente à Paris (+44 %).

Autre priorité de la préfecture de Police, la lutte contre les rodéos motorisés, dont le nombre de faits constatés a augmenté de 139 % au troisième trimestre 2022 par rapport à la même période l'année précédente (67 contre 28), et qui fait l'objet d'un plan d'action spécifique. Cette hausse sur le troisième trimestre 2022 s'explique notamment par les **12 340 opérations anti-rodéos réalisées** depuis août sur l'ensemble de l'agglomération parisienne, qui ont permis la saisine de 96 engins, le placement en garde à vue de 277 individus et la verbalisation de 9 128 individus.

### **Une lutte acharnée contre les atteintes aux personnes et aux biens**

Afin de combattre les atteintes aux biens et aux personnes, la préfecture de Police a très significativement renforcé la présence et la visibilité policière sur la voie publique ainsi que dans les transports en commun, notamment dans les secteurs très fréquentés comme les gares, les centres commerciaux et les lieux touristiques. De plus, grâce aux partenariats opérationnels de proximité avec la population, notamment conduits au travers des Groupes de Partenariat Opérationnels, elle retisse des liens avec la population, y compris dans les secteurs les plus sensibles, et travaille sur une approche globale de la sécurité avec l'ensemble des acteurs, comme la police municipale, au travers de patrouilles conjointes.

Une stratégie qui porte ses fruits, avec une **baisse de 27 % des vols avec violence** au troisième trimestre 2022 (1 818 faits contre 2 500 au troisième trimestre 2021) et de **21 % des violences aux personnes** dans les transports en commun (791 contre 1 001). Le nombre de **vols de véhicules est également en baisse de 13 %** (1 746 contre 2 014). Un effort reste toutefois à faire dans la lutte contre les cambriolages, qui sont en hausse en 2022 (+ 6 %, avec 2 251 faits contre 2 123), une hausse qui s'explique par la fin de la crise sanitaire et la baisse du télétravail, qui empêchait bon nombre de cambriolages en journée. La préfecture de Police mise sur l'élucidation des faits et le démantèlement des équipes de cambrioleurs afin de lutter contre le phénomène. Elle mise également sur trois leviers complémentaires : la **dissuasion**, par des patrouilles diversifiées (VTT ou pédestre, en tenue ou en civil)

permettant aux policiers une souplesse d'action et des interpellations en flagrant délit, la **répression** par l'identification des auteurs grâce au travail d'investigation, et la **prévention**, avec les opérations Tranquillités vacances et l'actions des « correspondants sûreté » pour conseiller les gardiens d'immeubles, les référents sécurité des bailleurs sociaux et les associations de quartiers.

**Les atteintes aux biens** sont principalement liées à l'exceptionnelle fréquentation de la capitale (tourisme important), au nombre de lieux ouverts au public (bars, restaurants, musées, transports en commun, salles de spectacles...) et aux innombrables déplacements de leurs visiteurs. La hausse constatée au troisième trimestre 2022 par rapport à 2021 est maîtrisée et atteint 45 438 faits contre 45 288 l'année précédente.

**Les atteintes volontaires à l'intégrité physique** au cours du troisième trimestre 2022 sont en légère baisse par rapport au troisième trimestre de 2021 (11 309 faits constatés contre 11 324). Les atteintes non crapuleuses et les atteintes crapuleuses connaissent une évolution différenciée. Les premières sont en hausse au troisième trimestre 2022 par rapport à 2021 (+18%, 5 338 faits constatés contre 4 532), tendance qui avait déjà été en partie observée en 2021. Souvent liées à des différends de natures diverses ou commises dans la sphère privée, ces atteintes sont aussi les plus difficiles à prévenir pour les policiers. Inversement, les atteintes crapuleuses contre les personnes sont en baisse de 20% en 2022 par rapport à l'année 2021 (4 120 faits constatés en 2021 contre 3 300 en 2022).

**S'agissant de l'activité des services de police**, les principaux indicateurs qui en rendent compte sont favorablement orientés. L'élucidation témoigne d'un dynamisme des unités d'investigation, notamment en matière de cambriolages dont le volume des affaires élucidées progresse sensiblement. Face à un phénomène toujours très présent, la mobilisation des enquêteurs est davantage couronnée de succès. Il en va de même pour les infractions révélées par l'activité des services qui, elles, sont le reflet d'un engagement fort et constant sur la voie publique.

Contact presse  
[ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)